

# ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mars 2023

---

RELATIF AUX JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024 - (N° 809)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL469

présenté par  
M. Vuilletet, rapporteur

-----

### ARTICLE 7

Après le mot :

« libertés »,

la fin de la première phrase de l'alinéa 33 est ainsi rédigée :

« contrôle l'application du présent article ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.